

# Enseignement professionnel : Macron n'apaise rien, il annonce le passage en force !

L'heure n'est pas à "l'apaisement" pour Macron qui était à Saintes le 4 mai pour annoncer le passage en force de sa réforme de l'enseignement professionnel.

Les organisations syndicales, unies, avaient bloqué à l'hiver 2022 la réforme de casse de l'enseignement professionnel voulue par Carole Grandjean et le gouvernement. Macron revient à la charge avec des annonces qui font fi de l'opposition des personnels qui travaillent dans les lycées professionnels.

## Les annonces de Macron sur l'enseignement professionnel :

- ⚠ **Soumettre l'enseignement professionnel aux besoins des entreprises du bassin d'emploi.**
- ⚠ **Sous-payer les élèves en stage plutôt que de leur garantir leur autonomie et un véritable accompagnement social pour lutter contre la pauvreté**
- ⚠ **Imposer le Pacte aux personnels**



Sous couvert de promouvoir "l'excellence", Macron procède à la mise à sac de l'enseignement professionnel. L'adaptation des filières aux réalités économiques locales scelle la soumission de l'enseignement professionnel aux besoins des entreprises et non aux besoins de notre société à travers la reconversion écologique de notre économie par exemple. Cette territorialisation de l'enseignement va contraindre les élèves à s'orienter vers une filière qu'elles et ils n'auront pas choisie mais qui leur sera imposée par l'offre de formation locale décidée par le patronat local.

Macron annonce également l'indemnisation des élèves en stage avec des fonds publics. Plutôt que de prendre de véritables mesures contre l'inflation, contre la pauvreté et pour l'autonomie de la jeunesse, il choisit de sous-payer les élèves en stage avec des indemnités allant de 1,4 € de l'heure pour les élèves de seconde professionnelle à 2,8 € de l'heure en terminale. De même, l'allongement des périodes de stage des élèves va engendrer la perte de centaines d'heures d'enseignement pour les élèves et des suppressions de postes sans précédent dans les lycées professionnels.

Enfin, le gouvernement persiste à vouloir imposer le "Pacte" aux enseignant-es contre l'avis des organisations syndicales. Macron a ainsi annoncé que les personnels des lycées professionnels pourront effectuer des missions supplémentaires pour augmenter leur rémunération : accompagnement personnalisé, remplacements courts, d'accueil de collégien·nes sur les plateaux

techniques des lycées pour l'orientation ou de missions de coordination. Ces annonces sont inacceptables : alors que la revalorisation prévue pour septembre 2023 ne couvrira pas les effets de l'inflation et la perte de pouvoir d'achat des personnels, Macron entend faire travailler les personnels encore davantage.

Ces annonces montrent à quel point la volonté d'augmenter le temps de travail des personnels va de pair avec celle de mettre l'école au service de l'entreprise en développant la découverte des métiers dès la classe de cinquième.

**Suite à l'assemblée générale intersyndicale de Bobigny du 11 mai SUD éducation 93 appelle les personnels à se réunir en HIS pour décider de nos moyens d'action et d'un mandat pour l'AG de mardi 16 mai pour**


- refuser la réforme de l'enseignement professionnel
- refuser le Pacte
- bloquer les CCF, ne pas remonter les notes et faire la grève des examens
- se mettre en grève le 25 mai
- se mettre en grève le 31 mai (date du CSA ministériel)
- se mettre en grève à partir d'une date toutes ensemble et la reconduire jusqu'à la date de la fin des cours

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## éducation 93

**Mardi 16 mai**



 à 18h

 à la Bourse du Travail de Bobigny  
Salle Oreste, 1 place de la Libération

**À L'APPEL DE L'INTERSYNDICALE ÉDUCATION 93**

